

Top Départemental de Loire-Atlantique 12 et 13 janvier 2019 à Mangin Beaulieu

Inscriptions jusqu'au vendredi 28 décembre, sur l'espace Mon Club sur le site du comité. Les remplaçants doivent également valider leur disponibilité et ils seront contacté en cas de repêchage.

Règlement

1. L'épreuve est organisée en 9 tableaux
Samedi 12 Janvier : Tableaux E à I
Dimanche 13 Janvier : Tableaux A à D
Horaires: début: 9h30 fin: 17h30 (une pause de 30' est prévue le midi)
La compétition se jouera sur 16 tables.
2. La sélection a été faite de la manière suivante : en titulaires ont été sélectionnés les 8 meilleurs de chaque catégorie (points de décembre) en garçons et les 4 meilleures en filles, en remplaçants les joueurs du 9^{ème} au 12^{ème} rang en garçons et les joueuses placées au 5^{ème} et 6^{ème} rang (voir 7 et 8^{ème}).
Une fois la sélection faite, les joueurs et joueuses ont été classés par classement du plus fort au moins fort afin de former des tableaux de 8 joueurs et joueuses. Le tableau A correspond au tableau le plus fort et le tableau I le moins fort.
3. Formule de la compétition :
Tableau A : 2 poules de 4 – demi-finale – finale et demi-finale KO et finale KO.
Au meilleur des 7 manches.
Tableau B à I : poule de 8, tous les joueurs se rencontrent, au meilleur des 5 manches.
La compétition se fera avec les points de janvier, les tableaux peuvent donc évoluer.
4. Récompensées :
Tableau A : 1^{er} 120 €, 2^{ème} 80 €, 3^{ème} 40 €
Tableau B à I : 1^{er} bon d'achat Andro 30€, 2^{ème} bon d'achat Andro 20€, 3^{ème} bon d'achat Andro 10€
5. Engagement sur sélection, compétition gratuite.
6. Les joueurs arbitrent sur la compétition. Les tours d'arbitrage seront connus le matin même de la compétition.
7. Attention, tous les joueurs étant sélectionnés non pas le droit de faire une autre compétition ce jour-là en cas de non-participation au top départemental.